NOTE PASS SANITAIRE CHF TRIPLETTE de LANESTER

Marseille, le 19 juillet 2021 A destination des joueurs, délégués, arbitres, accompagnants et spectateurs

Lors de l'accès au PARC des EXPOSITIONS, un contrôle systématique du PASS SANITAIRE sera effectué à l'entrée par le personnel de sécurité.

Ce contrôle sera effectué : le vendredi après-midi à l'accueil, le samedi matin et le dimanche matin

➤ POUR RAPPEL:

Le Pass Sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- 1 La preuve de la vaccination : à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet ;
- 2 La preuve d'un test négatif de moins de 48h : tous les tests PCR et antigéniques génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le professionnel ;
- 3 Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois. https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
 - A noter que l'organisateur a mis en place une cellule de test PCR à proximité du lieu du championnat de France :

Drive Covid, ancienne caserne des pompiers, rue Henri Dunant, 56100 LORIENT, le vendredi 23 juillet de 14h00 à 17h00 et uniquement pour les participants aux Championnats de France.

Etant donné que le test de moins de 48h00 valide le vendredi ne le sera plus le dimanche, il y aura donc obligation de se faire retester le vendredi après midi pour avoir un accès le dimanche.

Xavier GRANDE Directeur FFPIP









